arfaite-

occuper ettes et mploi. eilleurs

gissent

ps à sa endant ement. ktraor-

tes af-

Lille.

RD

truire rinci-

stible,

relle ,

orel-

fera

1364

ner le

rtants

ies de

con-

ifica-

verts

rès le

udi et (1348

mes cr le

loyer

upé-

state

ages

deient

qui

aux

ne

RES



MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ge journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

Pour Roubaix: 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois. ABONNEMENT :

Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve, A ROUBAIX.

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 25 Janvier.

Le Moniteur contient dans sa partie officielle : Nominations: dans la magistrature; - d'officiers d'ordonnance de l'Empereur ; - dans le corps des équipages militaires ;

Demande officielle de la main de S. A. R. la Princesse Marie-Clotilde pour S. A. I. le Prince

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

La cour de cassation, par un arrêt récent, vient de déclarer illegal, et par conséquent non obligatoire, un arrêté de M. le préfet d'Ille-et-Vilaine, par lequel ce magistrat défendait de conduire les veaux à la boucherie autrement que dans des cages, debout et sans entraves.

Cet arrêt de la cour suprème intéressera les cultivateurs et les bouchers de notre département, où M. Besson, notre ancien préset, avait pris un arrêté semblable à celui du préset d'Ille-

La vente dite vente à client, qui s'opère avec le concours d'un seul agent de change, n'est désendue ni par le Code de commerce, ni par les lois spéciales, pourvu qu'elle ait été con-sommée à la Bourse, et avec les formes pres-crites. — L'agent de change qui négocie un titre au porteur ne garantit que la vérité, et non la légitimité de la possession entre les mains du vendeur. — Les effets publics français, et notamment les rentes au porteur, se négocient valablement à la Bourse de Londres, alors même qu'ils n'y sont pas côtés. — La Bourse de Lon-dres doit donc être considérée, lorsqu'il s'agit de la négociation de ces sortes de valeurs, comme un marché public dans le sens rigoureux où cette expression est prise par l'article 2280 du Code Napoléon. (1º chambre, audience des 31 décembre et 7 Janvier.)

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Résumé de la séance du 21 janvier 1859.

1. Adoption du rapport de la commission sur le budget des Hospices.

Proposition d'élargir le chemin de grande communication N.º 9, aux deux extrémités de Roubaix, — renvoyée à la session de février.

3. Examen du devis pour la construction d'un nouvel hôpital, - renvoyé à la commission des travaux publics.

4. Avis du Conseil concernant l'organisation de la boulangerie.

5. Confirmation de la délibération relative à l'achat d'un terrain pour l'abattoir.

6. Communication d'une offre faite pour l'en-treprise des lavoir et bains publics.

7. Crédits supplémentaires votés pour le bureau de mesurage des tissus, - pour intérêts dûs sur l'achat du terrain des derniers compartiments du cimetière, — pour le dépôt de sû-reté, — pour les pensions des aliénés indigents et pour la police.

8. Vote d'un crédit supplémentaire pour com-pléter l'ameublement de l'hôpital provisoire.

M. Charles Deburau, le mime célèbre, si aimé du public parisien, donnera Jeudi une représentation au Théâtre des Amateurs.

Il y aura salle comble ; chacun viendra voir l'inimitable pierrot, qui possède au suprême degré l'art de jouer la pantomime.

Un infanticide vient d'être signalé à Roncq. Le cadavre d'un enfant nouveau-né aurait été trouvé dans les latrines d'une habitation.

M. Leroy, substitut du procureur impérial, et M. Tellier, juge, faisant fonctions de juge d'instruction en l'absence de M. Artaud, en congé, se sont rendus ce matin à Roncq pour procéder à une enquête.

Le nommmé Dufermont, tisserand, de Wattrelos, a été arrêté dimanche, à enze heures, dans la rue du Cimetière, au moment où il demandait l'aumône et obsédait tous les voyageurs qui se rendaient au chemin de fer.

Le déserteur Le Goff, grenadier au 39° de ligne, dont nous avons annoncé l'arrestation, a comparu hier devant le conseil de guerre de la troisième division militaire, séant à Lille.

Déclaré coupable de désertion à l'ennemi, Le Gost a été condamné à la peine de mort.

Par une imprudence générale, on emploie les feuilles du laurier-amandier pour aromatiser le lait bouilli ou certains potages au lait. Un litre de lait dans lequel on a fait bouillir une feuille, deux au plus, prend un parfnm d'amande. Une plus grande quantité de feuilles devient un poison plus ou moins violent, suivant la dose ou l'âge de la personne qui en fait usage. Le laurier - amandier fournit en effet de l'acide prussique dont on connaît la puissance délètère. Voici un nouvel exemple des malheurs qu'en-traîne quelquesois l'imprudence que nous venons de signaler.

M. mo F...., dont le mari est contrôleur d'une compagnie d'assurances de Paris, avait l'habitude de prendre à son repas du matin du lait qu'elle aromatisait avec une demi-feuille de laurier-amande. Elle avait chez elle une certaine provision de ces feuilles sèches. Sa fille, taine provision de ces feuilles sèches. Sa fille, âgée de neuf ans et demi, ayant été laissée seule à la maison, fit chausser du lait dans une petite casserole. Elle avait découvert l'endroit où était le sac contenant les seulles de laurier dont se servait sa mère, et comme depuis lomptemps elle désirait en connaître le goût, elle en mit plusieurs bouillir dans le lait. Dès qu'elle eut absorbé ce lait, elle sut prise d'horribles donabsorbé ce lait, elle fut prise d'horribles dou-leurs d'entrailles. La domestique, qui revint peu de temps après du marché, la trouva se tordant sur le parquet dans les convulsions de l'agonie. Ce fut en vain qu'on tenta de la secourir : le mal avait fait des progrès si rapides qu'il ne fut pas possible de la sauver.

La sciure de bois employée pour couvrir les allées des jardins. — Un amateur allemand emploie depuis six ans la sciure de bois de chêne, étendue en couche épaisse dans les larges allées de son jardin. Ce lit, nivelé au râteau, empêche les vieilles herbes de sortir de terre et les graines tombant à la surface ne sauraient y prendre

Les allées ainsi entretenues restent fermes pendant la pluie et comportent une très-grande économie d'entretien. Cependant, l'écorce de chène ayant servi aux tanneurs serait encore préférable à la sciure. La première, en effet, contient moins de tannin et fatigue moins les chaussures de cuir.

La foire de Leipzick est terminée. Les affaires ont été bonnes pour une foire de nouvel an. On sait déjà que les draps se sont bien vendus, très bien même dans certaines qualités. Les principaux fabricants ont en outre remporté des com-mandes assez considérables pour la fin mars. 50,000 pièces avaient été amenées sur place, on en a écoulé les trois quarts au moins. On a fait également des affaires satisfaisantes dans les autres étoffes laine et mi-laine. — Surtout on a vendu beaucoup de flanelles blanches et de couleur pour l'Italie et la Suisse. Mais la pratique manquait pour les soieries et les articles mi-soie d'Eberseld. La vente des laines de brebis a été animée ; tout ce qu'il y avait sur place de laines de Saxe et de Prusse s'est écoulé ; il n'est resté que des laines autrichiennes.

On écrit de Paris que M. Rouher vient de transmettre au conseil d'Etat un projet complet sur la législation des céréales ; comme il s'agit de dispositions que les sections ont eu déjà l'occasion d'étudier, on pense que l'examen de celles-ci pourra être terminé en peu de temps, afin de venir, le cas échéant, devant les chambres législatives. D'après ce qu'on rapporte, le sys-tême proposé supprimerait l'échelle mobile, qu'il remplacerait par un droit fixé, modéré et

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 26 JANVIER 1859.

- Nº 20. -

LA MANSARDE

Suite. - Voir notre dernier numéro.

Pendant ce dialogue, Marie était absorbée dans ses pensées; à demi étendue sur le sopha, et réfléchissant au conseil de sa mère, elle n'avait prêté à l'entretien qu'une attention très-super-

Comment puis-je savoir ce que tu ignores toi-même? dit-elle, en s'efforçant de sourire.

— N'est-tu pas la meilleure partie de mon

àme, archange qui sais tout ?

— En cette dernière qualité, je te rappelle que tu as oublié de confesser avec les autres ton plus grand péché: celui qui m'a valu mes deux

châles par notre intéressant pari.

— Ah! petite espiègle, il m'avait échappé!
Mais, puisque tu l'as trahi, il faut bien que j'en
grossisse ma confession. C'est vrai, j'ai un faible penchant pour les jeux de société; je ne
joue jamais gros jeu, jamais de jeu de hasard,
seulement l'hombre ou le boston pour passer le

Gest la, dit vivement madame N ..., un

très-funeste passe-temps, monsieur mon fils. Pardonne-moi, cher Wallden, de te tenir maintenant un langage sévère! On ne peut en savoir mauvais gré à une mère.

- Non, pour l'amour de Dieu, pas de sermons! Marie s'entend bien mieux à me conduire ; permets-moi de te déclarer, avec tout le respect imaginables, que jamais ces sermons ne produisent d'effet sur ton gendre. >

La belle-mère rougit et pâlit à tour ; mais elle se contint, et dit, d'un ton qu'elle croyait calme, bien qu'il fût, en somme, un peu mor-dant : « Je plaius la semme qui n'ese dire la vérité qu'en plaisantant, et j'ignorais que Marie eût appris si vite cet art. »

Marie jeta sur sa mère un regard de douleur et de reproche, en se disant, à part soi : « Maman a raison de ne pas demeurer chez nous; cela n'irait jamais bien. »

Ouant à Wallden, il jugea que le mieux était de jouer le mari galant et le fils soumis en présence de sa belle, au lieu de laisser éclater son secret mécontentement contre elle.

Marie avait réellement craint de voir s'engager entre sa mère et Wallden une discussion sérieuse, où le rôle le plus désagréable eût été pour elle-même. Elle récompensa donc son mari d'un regard affectueux et reconnaissant. lorsqu'il prit la main de madame N..., la porta respectueusement à ses lèvres, et répondit :

¿ Je regrette sincèrement d'avoir affligé ma honne mère, et d'être cause d'une observation peut-être désagréable pour Marie. Je reconnais mon tort ; je suis convaincu que Dieu n'a pas créé de meilleure femme que la mienne, et n'est-ce pas à toi, qui l'as élevée, que j'en suis

Wallden prononça ces mots d'un air si plein

de sincérité que, s'il ne put ramener sa bellemère, au moins l'apaisa-t-il complètement. La conclusion de cet entretien fut que cette dernière se vit obligée de promettre à sa fille et à son gendre d'habiter Malkolmsnæs en leur absence et d'y prendre la direction du ménage.

« Maintenant, chère Marie, dit Wallden, il est temps de songer à toutes les visites que nous avons à faire ; la voiture va être attelée. - Mais je ne sais réellement d'où vient que tout le monde me fait ici une mine aigre-douce; — mon aimable oncle le bourgmestre lui-même était si énormément pressé qu'il ne s'avait trop s'il avait le temps de m'offrir une chaise. Ces habitants

de petite ville sont, en vérité, bien fous !

— lls se sentent blessés : vous avez négligé toute la ville.

- Je le crois aussi, répondit Wallden ; mais comment donc avons-nous eu le malheur-de nous attirer la disgrâce de cette honorable cité ?

- D'abord, parce que vous appartenez maintenant à l'aristocratie, et, ensuite, parce qu'au moment de votre départ vous n'avez pas invité nos citadins à aller vous voir à la campagne.

- Nous reparerons le mal, dit vivement Marie, car il est toujours bon te ne pas rester en de mauvais termes avec d'anciennes connaissances A peine aurai-je passé chez eux quelques minutes que j'aurai réussi par mes manœuvres à effacer toute tracer de racune, et que l'on n'ouvrira plus la bouche sans m'appeler « l'aimable petite dame. »

- Mais, mon ange, demanda le lieutenant, comment vas-tu donc t'y prendre ? Au moment où nous allons nous mettre en voyage, il serait difficile de réparer une si grande faute; et quand nous reviendrons, alors tu le sais bien toi-même, chère enfant, la noblesse et la bourgeoisie ne peuvent jamais vivre en bonne

- Nous aurons bien le temps de penser à cela plus tard. J'ai le projet de ne m'occuper aujourd'hui que du présent, et nous verrons si demain, à notre départ pour Malkolmsnæs, toutes nos connaissances ne me feront pas des salutations amicales lorsque nous passerons sous leurs fe-

- Chère Marie, ne nous arrêtons pas d'avantage, reprit le lieutenant. Sonncrai-je la femme de chambre ?

- Que dis tu ?. ! Sonner ! demanda Marie, avec un regard mutin très-significatif; ne te rappelles-tu plus....

- Oh ! si, je me rappelle, et je me montrerai anjourd'hui, comme toujours, le plus attentif des maris. Mais où sont donc tes affaires ?

- La porte de la chambre à coucher n'est-elle pas ouverte ? Mon cher Wallden, on voit bien tout de suite que nous sommes mariés depuis trois mois déjà. Aie cependant la bonté d'aller me chercher ma mantille.

Naturellement ce fut chez le bourgmestre que nos jeunes époux firent leur première visite; on les recut tout à fait comme des étrangers. Mals lorsque Marie s'inclina si profondément que sa bouche toucha presque la main de la maîtresse de la maison, et qu'elle lui donna en même temps le titre tout nouveau de * tante », un doux sourire entr'ouvrit les lèvres de la vieille dame.

« Que vous avez bonne mine, chère tante ! dit Marie d'un ton flatteur ; une excursion à la campagne ne vous ferait certes pas de mal; et si nous n'avons pas eu le plaisir de vous recevoir, vous et monsieur le bourgmestre, avant notre depart car nous ne pouvions, en conscience, vous